

<https://destins.notrejournal.info/Antoine-sa-jeunesse-les-annees>



Antoine sa jeunesse, les années décisives...

- Destins - La Saga des "BOURDOUFF" -

Date de mise en ligne : samedi 27 août 2005

Copyright © Couscous, Paëllas et Destins - Tous droits réservés

Antoine sa jeunesse, les années décisives...

Au début du mois de septembre 1837, dans le petit village alsacien de Jettingen, (canton d'Altkrich), naît Antoine Oberdorff, son père cultivateur, sa mère couturière.

En 1857, âgé de 20 ans, il est désigné par tirage au sort pour son incorporation dans l'armée des Hussards pour une durée de 7 ans.

Mais il effectue 7 années supplémentaires pour une tierce personne.

Cette deuxième période de 7 ans, est-elle due à la « générosité » d'un camarade qui l'aurait payé pour faire le régiment à sa place, pratique assez courante à cette époque, et qui permet de dire que dans les milieux les plus aisés, les garçons ne faisaient pas toujours leur temps d'armée.

Ce prolongement l'implique alors dans les événements belliqueux entre la France et la Prusse, qui vont mettre encore une fois Alsace et Lorraine en rapport avec l'Algérie.

En effet, dès 1831, les deux provinces ont participé à la création de centres de colonisation et au début du peuplement de l'Algérie, conquise depuis 1 an.

Après
le
désas-
tre de
Seda-
n en
1870 ,
et le
traité
de
Franc-
fort
en
1871,
L'Alsa-
ce et
les
2/3 de
la
Lorrai-
ne
sont
annex-
és à
la
Pruss-
e, ce
traité
comp-
orte
un
article
autori-
sant
les
habita-
nts à

opter
Le 2 septembre 1871, Antoine opte pour la nationalité française, et quitte l'armée.
pour

la
nationalité
française
A partir du mois de juin 1872, la population ayant fait le choix de nationalité, quitte massivement le sol natal, plutôt que de vivre sous le joug prussien...

Certains restant sur le sol français, d'autres choisissent l'Amérique, d'autres encore partent pour l'Algérie, où le gouvernement a décidé depuis peu d'accueillir de nouveaux exilés en leur proposant des concessions agricoles et des indemnités de premier établissement afin de leur permettre un « nouveau départ », tout en restant Français...

1872.

Antoine sa jeunesse, les années décisives...

Sachant que certaines conditions devaient être remplies :

- Etre de nationalité française.
- Etre chef de famille
- Avoir certaines connaissances agricoles,
- Posséder des ressources suffisantes pour mettre en valeur la concession
- S'engager à résider pendant 10 ans sur les terres concédées et se soumettre aux dispositions édictées par décret.

En 1873, les mauvaises conditions de vie, la démographie galopante ajoutant aux difficultés de vie et participant au morcellement des terres transmises par legs, la succession des mauvaises récoltes céréalières dues en partie aux calamités météorologiques dans cette région essentiellement agricole, l'industrialisation naissante ne générant que peu d'emplois à faibles revenus, mais surtout l'annexion de sa province natale décident Antoine à tenter l'aventure du « rêve

Cela suppose donc qu'il remplissait alors toutes les conditions requises pour l'obtention d'une concession et notamment qu'il était chef de famille.

Mais, il nous est impossible, après bien des recherches, de dire où et quand il épouse Emilie Meyer, de 15 ans sa cadette...

